

L'Alliance du Diagnostic Immobilier : une gouvernance en place et des engagements forts pour la profession

Communiqué de presse

Paris, 6 mars 2025 –

L'Alliance du Diagnostic Immobilier est officiellement en ordre de marche.

Juridiquement constituée et dotée d'une gouvernance reflétant la diversité du secteur – du diagnostiqueur solo aux réseaux étendus – l'Alliance s'affirme comme le seul syndicat professionnel indépendant fondé selon la loi de 1884.

A ce titre, l'Alliance est la seule organisation professionnelle habilitée à représenter la branche dans les négociations Emploi-Formation-Compétences-Travail.

Une gouvernance élue le 3 mars 2025

L'Alliance du Diagnostic Immobilier a élu sa gouvernance, garantissant une représentativité équilibrée de tous les acteurs du diagnostic immobilier (un homme, une voix au conseil d'administration) :

- **Co-Présidents** : Lionel Janot (indépendant, 10 diagnostiqueurs) et Yannick Ainouche (réseau de franchisés de plus de 100 diagnostiqueurs).
- **Vice-Président.e.s** : Caroline Oskanian (solo), Cathy Segal-Peraldi (solo), Bastien Hulin (groupe indépendant de 6 cabinets), Laurent Roquin (groupe indépendant de 3 cabinets).
- **Co-trésoriers** : Guy Barta (solo), Philippe Champiot (solo).
- **Autres administrateurs** : Pierre-Yves Avy (entreprise régionale de moins de 10 diagnostiqueurs), Guy Depresle (société indépendante regroupant plus de 50 diagnostiqueurs), Thierry Marchand (solo), Marc Milesi (solo), Frédéric Obléd (solo), Gaëtan Saint Dizier (solo).

Cette composition garantit une représentation équilibrée, issue de différentes typologies d'exercices et d'organisations, et place ainsi le diagnostiqueur au cœur des décisions stratégiques de la profession.

Une influence institutionnelle renforcée

L'Alliance bénéficie d'un siège au sein du CSCEE et co-anime le groupe de normalisation dédié au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

Par ailleurs, ses représentants siègent dans les comités de certification, assurant ainsi une voix forte dans les discussions relatives aux normes et aux évolutions réglementaires du secteur.

Un engagement fort pour les diagnostiqueurs

L'Alliance du Diagnostic Immobilier se mobilise pour :

- **Défendre les diagnostiqueurs** face aux attaques infondées sur le DPE, alors que les données de l'Ademe montrent que moins de 3 % des DPE présentent des résultats anormaux.

- **Simplifier et alléger les dispositifs de formation-certification**, tout en préservant les avancées qui garantissent la qualité et la sécurité des diagnostics.
- **Dénoncer des dispositions déloyales des textes**, par exemple celles qui permettent aux bureaux d'études et architectes de réaliser des DPE et des Audits énergétiques à l'issue de formations beaucoup moins contraignantes et moins coûteuses que celles des diagnostiqueurs.
- **Valoriser la profession**, devenue un acteur central des politiques de sobriété énergétique et de préservation environnementale pour la France.
- **Militer pour une reconnaissance officielle du métier**, via un diplôme d'État et des dispositifs garantissant le professionnalisme des diagnostiqueurs.

Communiqués de presse et adhésion : www.alliance-diagnostic-immobilier.fr

Plus d'information : contact@alliance-diagnostic-immobilier.fr

A suivre... Rendez-vous au RVDI 2025 avec l'Alliance !

L'Alliance sera sur le RVDI 2025 pour répondre à toutes vos questions (stand N°20).

L'Alliance est **partenaire exclusif** des organisateurs du **RVDI** pour la soirée des **20 ans du salon**, le **19 mars (19h00 à 0H00, Péniche MARCOUNET, Port des Célestins, Quai de l'Hôtel de ville, 75004 Paris)**. Réservé aux exposants, aux élus et aux adhérents de l'Alliance !

Presse : nous contacter.

L'Alliance du Diagnostic Immobilier sera également présente le **20 mars** sur les conférences et ateliers pour défendre les intérêts des diagnostiqueurs.

Au programme :

- 11h45 – 12h45 | TABLE RONDE DEBAT | CERTIFICATION DPE/AUDIT : BILAN ET PERSPECTIVES DU NOUVEAU REGIME avec **Lionel JANOT, Co-président de l'Alliance du Diagnostic Immobilier**
- 14h15 – 15h00 | TABLE RONDE DEBAT DPE DE COMPLAISANCE : LES DIAGNOSTIQUEURS AU BANC DES ACCUSES avec **Thierry MARCHAND, Administrateur de l'Alliance du Diagnostic Immobilier**
- Et aussi : **Guy BARTA** pour l'atelier du matin sur la création d'entreprise, **Thierry MARCHAND et Frédéric OBLED** pour la 1^{ère} table ronde sur l'avenir des « solos ».

À propos de l'Alliance du Diagnostic Immobilier :

L'Alliance du Diagnostic Immobilier est l'unique syndicat professionnel unifié et indépendant dédié à la promotion et à la défense des diagnostiqueurs immobiliers en France. Fondée sur le rapprochement stratégique entre deux fédérations historiques, l'exFIDI et l'exCDI, l'Alliance se positionne comme une force incontournable pour structurer, accompagner et représenter l'ensemble des acteurs du secteur face aux défis réglementaires, techniques et environnementaux.
